

Compte administratif (CA) 2014 : Un bilan précis de l'année passée

- ▶ **De bons indicateurs financiers, témoins de la gestion rigoureuse du département, avec toujours un faible endettement (61,8 M€)**
- ▶ **Des dépenses de fonctionnement maîtrisées, fortement marquées par le dynamisme des dépenses sociales**
- ▶ **Une capacité d'autofinancement préservée (37,9 M€)**
- ▶ **Un niveau d'investissement encore soutenu (57,5 M€)**
- ▶ **Prudence pour l'avenir, néanmoins, face à la baisse des dotations de l'État et à la hausse des dépenses sociales obligatoires**

Reflet exact de l'activité de l'année passée, **le compte administratif 2014 s'élève, en dépenses, à 343,3 M€, en légère augmentation par rapport à 2013 (331,6 M€).**

2014 présente **de bons indicateurs financiers** qui résultent, pour une grande part, de la **gestion rigoureuse** conduite par le Département de l'Aube :

- politique « traditionnelle » de maîtrise de la dépense et de la dette,
- plan de sauvegarde adopté dès 2010, aussitôt après l'annonce du gel des dotations de l'État aux collectivités.

La collectivité reste toutefois **très prudente** pour l'avenir face à :

- **la baisse continue des dotations de l'État,**
- la poursuite de **la hausse des dépenses de solidarité obligatoire** dans le domaine social.

Les indicateurs de l'année 2014

► Hausse des dépenses de fonctionnement due à la progression des dépenses sociales obligatoires

Les dépenses de fonctionnement augmentent de 17,5 M€ en 2014. Pour la première fois, elles représentent plus de 80 % du compte administratif.

Cette hausse résulte principalement d'une forte augmentation des dépenses sociales (+ 12,6 M€, soit un total de 276,9 M€). Cette hausse est essentiellement due à :

- **l'augmentation de 6,8 M€ des frais de séjour et d'hébergement**, notamment dans le domaine de l'hébergement des personnes handicapées (+ 5,3 M€) : ouverture de nouveaux établissements en 2013 et 2014 (60 places à Rosières en juin 2013, 42 places à Fontvannes en décembre 2013 et 28 places supplémentaires à Lusigny-sur-Barse en avril 2014) ;
- **la poursuite de la hausse du coût du Revenu minimum de solidarité (+ 5,1 M€)**. Cette hausse est d'abord liée à **la forte progression du nombre de bénéficiaires** (+ 9%, soit un total de plus de 8 600 bénéficiaires fin 2014), ainsi qu'à **2 hausses successives du montant du RSA en 2014** (+ 1,3 % en janvier, + 2 % en septembre) ;
- **une augmentation du coût de l'Aide personnalisée à l'autonomie** due à la **progression du nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile** en 2014 (+ 5,3 %) et à **l'ouverture de l'EHPAD de Lusigny-sur-Barse** en février 2014 (74 places) et de **l'unité Alzheimer d'Arcis-sur-Aube** en mars 2014 (14 places).

La hausse générale a toutefois été limitée par **une rigoureuse politique de maîtrise de la dépense de fonctionnement**. A titre d'exemple, la hausse des frais de personnel a été limitée à 3,7%. Cette hausse s'explique en partie par le recrutement d'assistants familiaux pour faire face à la hausse du nombre d'enfants confiés (+ 6,5 % d'enfants confiés entre janvier 2013 et décembre 2014).

► Hausse des recettes de fonctionnement, limitée par la baisse de la dotation de l'État

Les recettes de fonctionnement ont augmenté de 12,3 M€ entre 2013 et 2014, suite à des évolutions de la fiscalité directe et indirecte :

- + 5,6 M€ liés aux nouvelles recettes de frais de gestion sur la taxe du foncier bâti
- + 5,6 M€ liés à l'augmentation des droits de mutation (passage du taux de 3,8 % à 4,5 % et évolution favorable du marché de l'immobilier notamment).

Parallèlement, la baisse de la Dotation globale de fonctionnement de l'État (DGF) se poursuit : encore - 1,7 M€ en 2014 (soit une nouvelle baisse de 2,9 %). En 2015, la DGF devrait encore baisser de 4,1 M€. En 4 ans (2014, 2015, 2016 et 2017), le Département devrait ainsi subir une diminution de 14 M€ de sa DGF.

► Un autofinancement à un niveau satisfaisant, quoique sensiblement en baisse (37,9 M€ pour 2014)

En baisse de 5 M€ par rapport à 2013, l'autofinancement reste toujours à un niveau satisfaisant : 37,9 M€ en 2014 (contre 42,9 M€ en 2013), grâce à des reprises de provision (utilisation progressive de recettes de 2010 et 2011). Il permet ainsi au Département de maintenir un niveau de dépenses d'investissement significatif, tout en maîtrisant son endettement.

L'autofinancement se maintient chaque année, depuis 2007, à un niveau supérieur à 37 M€.

Pour mémoire : L'autofinancement, c'est la part des recettes de fonctionnement pouvant être affectée à des dépenses d'investissement. C'est un indicateur de la capacité d'une collectivité à investir sans avoir recours à l'emprunt.

► Un niveau d'investissement élevé : 57,5 M€ (hors remboursement de la dette en capital)

Le niveau d'investissement, même s'il est en baisse par rapport à 2013, reste toujours à un niveau significatif (57,5 M€), supérieur à celui de 2011 et 2012 (hors remboursement de la dette en capital).

Principales dépenses d'investissement en 2014 :

- Voirie : 13,3 M€,
- Centre de congrès : 10,8 M€,
- 2^e extension de l'Université de technologie de Troyes : 7 M€,
- Réhabilitation des collèges : 4,1 M€,
- École d'ingénieurs EPF : 1,3 M€.

Par ailleurs, le Département apporte toujours **un soutien appuyé aux communes : 9,1 M€ d'aide à l'équipement en 2014**, dont une aide au Grand Troyes pour l'extension de l'École supérieure de commerce. En 2013, à titre de comparaison, le montant de l'aide aux communes était de 5,9 M€.

► **Un endettement très faible, toujours en baisse : 61,8 M€ (64,4 M€ en 2013, 72 M€ en 2012, 62,9 M€ en 2011 et 71,8 M€ en 2010)**

- **La dette du Département est très sécurisée** (96% des emprunts étant à taux fixe).
- Cet endettement repose en outre, en bonne partie sur des actifs réalisables (parcs d'activités, bâtiments industriels...).
- Le Département a réalisé ses grands chantiers tout en baissant sa dette.
- **Il fait aujourd'hui partie des 10 départements les moins endettés de France. En 2013, la dette par habitant du département de l'Aube s'élevait à 213 € / habitant, ce qui le plaçait 3^e de sa strate des départements les moins endettés.**